

Réunion du Comité du 12 décembre 2023

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 12 Décembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 05 décembre 2023

Présents : AUGROS Evelyne ; BARBAIRE Jean Luc ; BERSET Pierre ; BERTRAND Alain ; BEUZE Daniel ; BODEAU Eric ; BOQUET Jacques-André ; BOURDIER Sylvie ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Gérard ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE David ; CHATELAIN François ; CHAUMETTE Raymond ; CHAVANT Philippe ; COLNET Bernard ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; HIVERT Eric ; JANNOT Florence ; JULLIARD Christian ; LABESSE Jean Claude ; LARDY Loïc ; LEFEUVRE Florent ; LUGUET Fabienne ; MALFAISAN Frédéric ; MATIGOT Jean Roland ; MENAGER Eric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; MOUTAUD Dominique ; NIQUET Jean-Marc ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMON Sophie ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VAN DRIEL Arie ; VELGHE Jacques ; VIARD Philippe ; VIEILLERIBIERE Claude ; VIRMONT Fabien ; VOISIN Michel.

Suppléants : AUGER Pierre ; BOURSAULT Sébastien ; BRUNATI Gilles ; DAUDON Moïse ; GALATEAU André-Jacky ; LECLERE Henri ; LEONNARD Marie ; PASCAUD Pierre ; PICHON Bruno ; RENGAR Jean-François

Excusés : APPERE Roger ; AUCOUTURIER Alex ; AUDONNET Jean Louis ; AUDOUX Patricia ; AUFAURE Patrick ; BARAT Geneviève ; BIGALION Marie-Pierre ; BLANCHET Bernard ; BLED Nicole ; BOGAERT Marie-Laure ; BOURSAULT Sébastien ; CARIAT Jacky ; CHASSAGNE Bertrand ; CHETIF Evelyne ; DIAZ Florence ; DINDAULT Gérard ; DIOT Bernard ; FAUVEAU Pascal ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLENISSON Marie-Claude ; GRIMAUD Hervé ; GUILLOT Laurent ; HAMONEAU Nicolas ; HUMBERT Isabelle ; LAMONTAGNE Gilles ; PICHON Sabine ; PIOFFRET Jean-Marc ; ROGET Valérie ; VAREILLAUD Yannick ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien ; VOISIN Stéphane ; WOUTERS Christian

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean-Roland

PETITJEAN Daniel (BONNAT) donne pouvoir à CHAVANT Philippe (CCPCM)
PICHON Sabine (SAINT ELOI) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick (CAGG)
CHETIF Evelyne (LIZIERES) donne pouvoir à CHAPUT J-Paul (CCBGB)
VINCENT Victorien (LA SOUTERRRAINE) donne pouvoir à VIARD Philippe (LA SOUTERRRAINE)
GAZONNAUD J-Luc (NOTH) donne pouvoir à MATIGOT J-Roland (VAREILLES)
VOISIN Stéphane (ST MAURICE LE SOUT) donne pouvoir à AUGROS Evelyne (CCPS)
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à Bruno DARDAILLON (CCPD)
GRIMAUD Hervé (CCCC) donne pouvoir à BEUZE Daniel (CCCC)

DELIBERATION n°2023-02-055

Collège : Affaires générales

	Physique	Voix
Membres	128	190
Présents	70	112
Pouvoirs	8	12
Votants	78	124

Code nomenclature : 5.7- Intercommunalité

**Objet : Transfert de compétence SPANC
par Communauté de Communes du Pays Dunois**

Monsieur Le Président indique qu'à ce jour sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays Dunois, bien qu'elle soit en théorie communautaire depuis la « défusion », la compétence SPANC est assurée par Evolis 23 par transfert de compétence et par 6 communes indépendantes en régie ou avec un prestataire de service. La CCPD a souhaité régulariser sa situation et après évaluation de plusieurs solutions a délibéré pour transférer la compétence SPANC à Evolis 23 pour les 6 communes restantes (Crozant, La Chapelle Baloue, Sagnat, Colondannes, Villard, Maison Feyne) au 1^{er} janvier 2024. L'ensemble des contrats de prestations de service seront arrivés à terme et ce transfert aurait donc lieu sans transfert de biens ni de personnel ou de budget.

Ce transfert n'impactera pas la composition du Comité syndical mais conduira la CCPD à disposer de 3x3 voix dans le collège eau et assainissement contre 2x3 aujourd'hui.




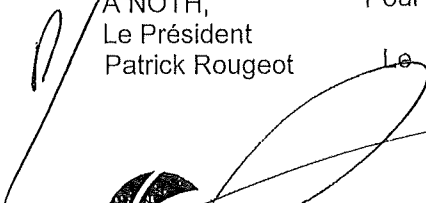
Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- > D'approuver le transfert de compétence SPANC par la Communauté Communes du Pays Dunois.

PUBLICATION : 19 DEC. 2023

A NOTH,
Le Président
Patrick Rougeot

Pour le Président absent
ou empêché,
Le 1^{er} Vice-Président



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Foulières 23300 Noth - tél. 05 85 85 06 00
SIRET 252 326 079 00073